

Délibération N° 9

Du Bureau Syndical du 6 mars 2023

Lundi 06 mars 2023, à 10h00, le Bureau Syndical, s'est réuni à PRIVAS, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
SABATIER R. (VP)	X			COULMONT H.		X	
BULINGE JP. (VP)	X			ROUYEYROL B.	X		
LEYNAUD J. (VP)	X			HERNANDEZ C.		X	
VALLA M. (VP)	X			REVEL F.		X	
SCHERER A. (VP)	X			PEYRACHE A.	X		
CHAZE M. (VP)	X						
BOUSCHON M. (VP)		X					

OBJET : AVENANT N°1 DU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA RENOVATION DE LA CHAUFFERIE BOIS ET DU RESEAU DE CHALEUR DE MERCUER

Le Président rappelle que la commune de MERCUER a confié au Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche (SDE07) une mission de mandat d'ouvrage pour la rénovation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur communal.

Le Président rappelle que le SDE07 a attribué le lot unique du marché de travaux à l'entreprise LAFFONT ENERGIES pour un montant de 127 451.17 € HT:

Le Président informe le bureau syndical de l'avancement des travaux et notamment des travaux supplémentaires ainsi que des modifications qui ont générées des moins valus selon le projet d'avenant correspondant à la présente délibération.

Les travaux en plus de ce marché s'élèvent à 15 477.30 euros HT et les travaux en moins s'élèvent à 5 564.86 euros HT. Ainsi pour ce lot unique un avenant N°1 doit être passé pour un montant de 9 912.44 euros HT en plus-value.

Le Président indique que la plus-value introduit par cet avenant est de 7.8% sur le total du marché.

Le président indique qu'il n'est pas nécessaire de passer un avenant à la convention de mandat car ces travaux en plus et en moins étaient prévus dans l'avenant N1 déjà passé avec la commune de MERCUER.

Après en avoir délibéré, Le bureau syndical :

- **ACCEPTE** les travaux en plus et en moins du lot unique et **AUTORISE** le Président à passer un avenant correspondant pour un montant de 9 912.44 euros HT en plus-value.

Ainsi fait et délibéré,

Le Président,

Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le

9 MARS 2023

9 MARS 2023



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N°1.....¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Maître d'ouvrage délégué

Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE07)
283, chemin d'Argevillères – BP 616
07006 PRIVAS CEDEX
Tél. : 04.75.66.38.90 – Courriel : sde07@sde07.com

Maître d'ouvrage

Commune de MERCUER
10, Impasse Peyrelevade
07200 MERCUER

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

EURL LAFFONT ENERGIES – 310 LES PRÉS DE L'EYRIEUX – 07160 ST MICHEL D'AURANCE
Tél. : 04.75.29.47.24 – Courriel : laffontenergies@gmail.com

SIRET : 529 902 223 00021

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Rénovation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur sur la commune de MERCUER – 07200 MERCUER

■ Date de la notification du marché public :05/05/2022.....

■ Durée d'exécution du marché public :mois ou jours.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA :20%.....
- Montant HT : ...127 451.17 €
- Montant TTC : ...152 941.40 €.....

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant**■ Modifications introduites par le présent avenant :**

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Nature du document concerné et numéro de l'article modifié ²	Nature de la modification apportée ³
Montant de l'offre à l'ouverture des plis sur l'acte d'engagement	127 451.17 €
Certaines adaptations se sont révélées indispensables au cours du chantier (voir devis joint)	9 912.44 €
Nouveau montant de marché HT	137 363.61 €
Montant de la TVA 20 %	27 472.72 €
Montant du marché TTC	164 836.33 €

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cochez la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : ...20 %.....
- Montant HT :9 912.44 €.....
- Montant TTC : ...11 894.93 €.....
- % d'écart introduit par l'avenant :7.78...

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA :20 %.....
- Montant HT :137 363.61 €.....
- Montant TTC : ...164 836.33 €.....

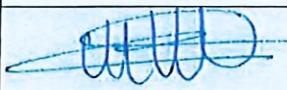
² Exemple : CCTP article 3.

³ Exemple : « la deuxième phrase est remplacée par ».

AR Prefecture

007-250700358-20230306-2023063-DE
Reçu le 09/03/2023

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
LAFFONT Julien	St Michel d'Auxance le 23/01/2023	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)